

GUIDE COULEURS

Grands bâtiments isolés



Couleurs et matières pour les façades des grands
bâtiments isolés : restauration et construction neuves



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Les typologies architecturales

LES BÂTIMENTS AGRICOLES



Vieille Eglise-en-Yvelines



Bullion-Ronqueux



Saint-Lambert-des-Bois



Vers Vieille Eglise-en-Yvelines



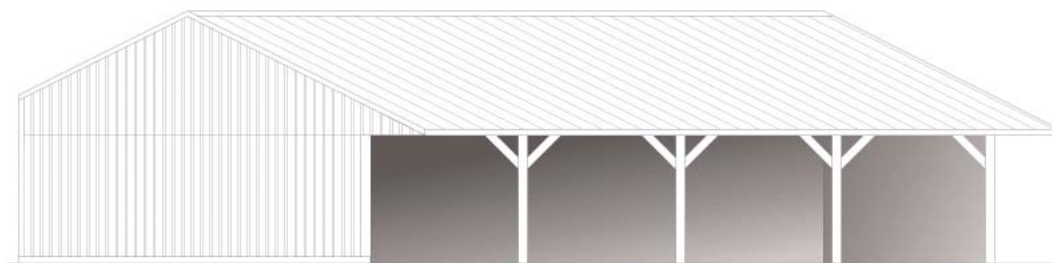
Chosel

Les fermes des plateaux construites autour de vastes cours témoignent de la richesse de leurs exploitations.

Autour des bâtiments à l'architecture traditionnelle sont venus se greffer de grands hangars dont les façades sont soit en bardages acier laqué aux coloris plus ou moins bien intégrés, soit en bois naturel ou lasuré qui se fond dans le paysage.

En règle générale, il conviendra d'éviter les coloris trop clairs et trop lumineux qui tranchent violemment dans le paysage rural, au profit de valeurs plus sombres qui se mêleront aux valeurs moyennes et profondes des paysages, telles que les couleurs d'écorces, les verts végétaux et diverses nuances de terres.

EXEMPLES DE BÂTIMENTS AGRICOLES COURANTS



Les matériaux conseillés sont les bardages bois dont le vieillissement permet une intégration optimale dans le paysage arboré et les bardages acier ou aluminium, dans la mesure où les teintes choisies restent dans la palette proposée dans la charte de coloration.

Les parties maçonnées peuvent être traitées en enduit "à pierre vue" ou en enduit couvrant d'une teinte de valeur moyenne toujours en rapport avec la palette proposée.



Les typologies architecturales

LES BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS



Chevreuse



Chevreuse



Chevreuse



Lévis-Saint-Nom



Saint-Rémy-lès-Chevreuse

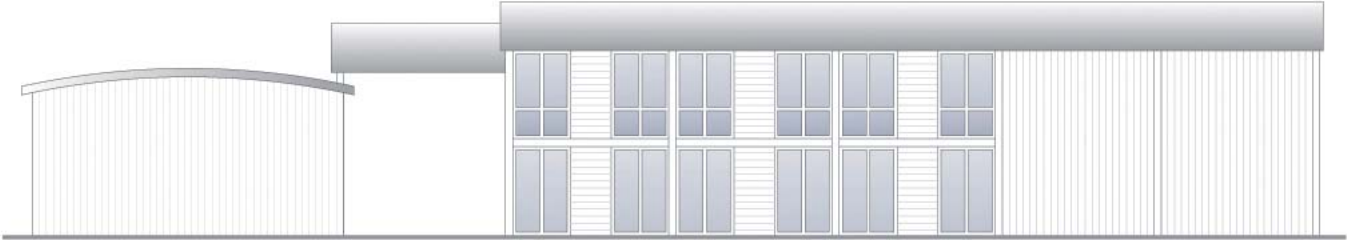
Souvent situées hors des agglomérations, dans des espaces dégagés ou arborés, les grandes masses de **ces bâtiments d'activités** doivent faire l'objet d'un traitement couleur et matière particulièrement soigné, afin de respecter le site et surtout se fondre dans le paysage.

En effet, les coloris trop clairs reflètent la lumière, font paraître les bâtiments plus grands et ont un impact visuel trop "agressif" dans les paysages du Parc.

En règle générale, il conviendra d'éviter les nuances trop blanches, au profit de valeurs intermédiaires qui se mêleront aux valeurs moyennes et profondes des paysages.

A ce titre, une palette de coloris inspirés des couleurs d'écorces, des verts végétaux et des diverses nuances de terres brunes et ocre rouge est fortement recommandée.

EXEMPLES DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS



Nuancier-conseil

palette
D

POUR LES BARDAGES ACIER

4 familles de couleurs déclinées en colonnes,

à partir du nuancier RAL et des références sur catalogue des fabricants de bardages acier ou aluminium laqués : 20 teintes de valeurs moyennes et foncées, proches des nuances de terres, des verts végétaux et des écorces des arbres.

NOTA CONCERNANT LES TOITURES DES BÂTIMENTS AGRICOLES OU TECHNIQUES :

pour les toitures qui ne sont ni en tuile, ni en ardoise, on peut utiliser les 6 références de plaques nervurées en acier prélaqué suivantes : D04, D11, D12, D13, D14 et D16.

▼ neutres froids	▼ neutres chauds	▼ verts végétaux	▼ ocres et bruns
D 01	D 02	D 03	D 04 + toits
D 05	D 06	D 07	D 08
D 09	D 10	D 11 + toits	D 12 + toits
D 13 + toits	D 14 + toits	D 15	D 16 + toits



verts végétaux



gris bruns



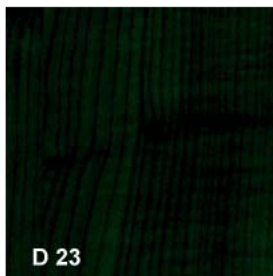
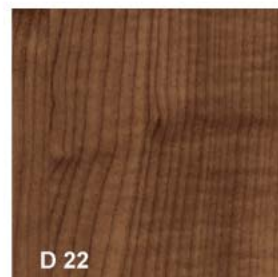
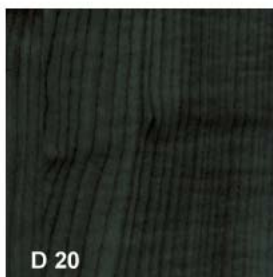
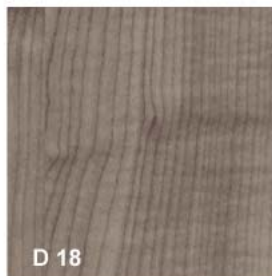
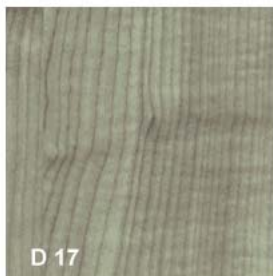
bruns

POUR LES BARDAGES BOIS

9 lasures déclinées en colonnes,
référencées à partir des nuanciers
de lasures sur bois :

de valeurs moyennes et foncées,
proches des bois vieillis, des verts
végétaux et des écorces des
arbres.

On pourra aussi utiliser un bois
non teinté conservant sa coloration
naturelle.





POUR LES MENUISERIES

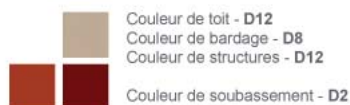
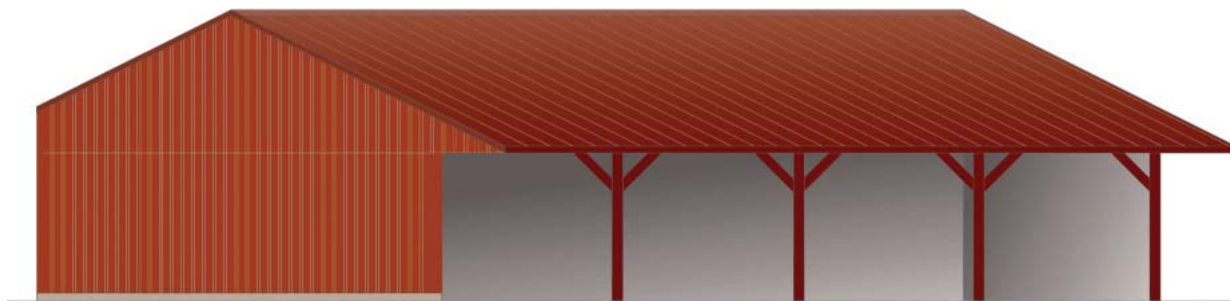
9 teintes RAL déclinées en colonnes

conçues pour s'harmoniser avec les palettes générales des bardages en aluminium ou acier laqués, ainsi qu'avec les nuances de bois lasurés.

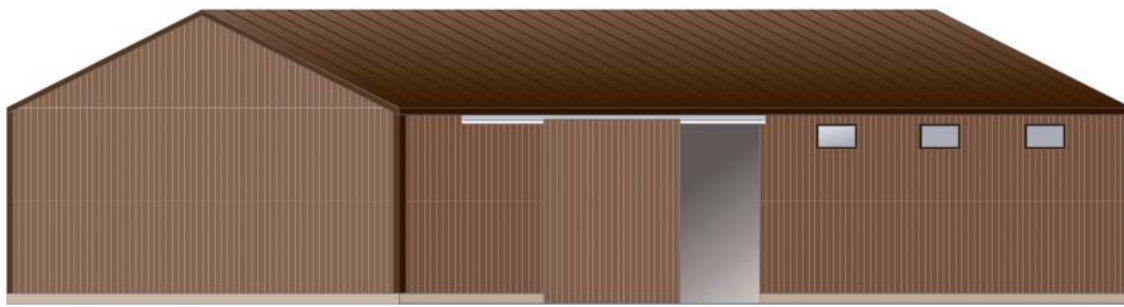


Application du nuancier-conseil

EXEMPLES DE COLORATION SUR DES BÂTIMENTS AGRICOLES.

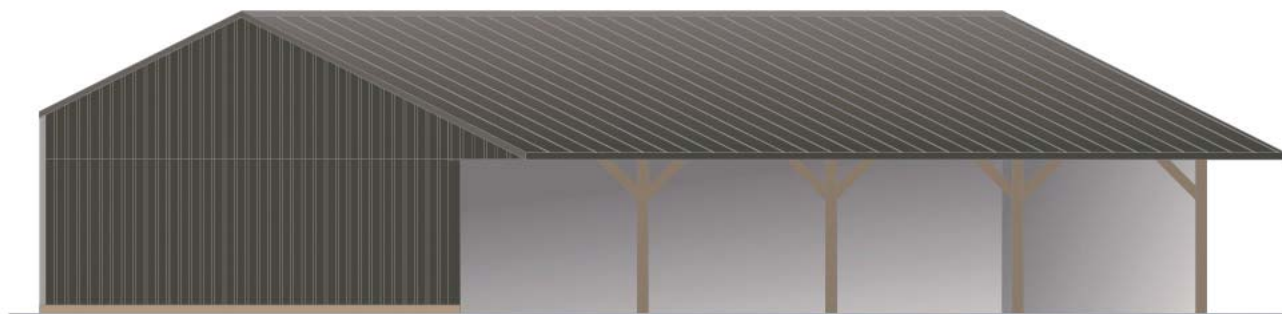


Couleur de toit - D12
Couleur de bardage - D8
Couleur de structures - D12
Couleur de soubassement - D2

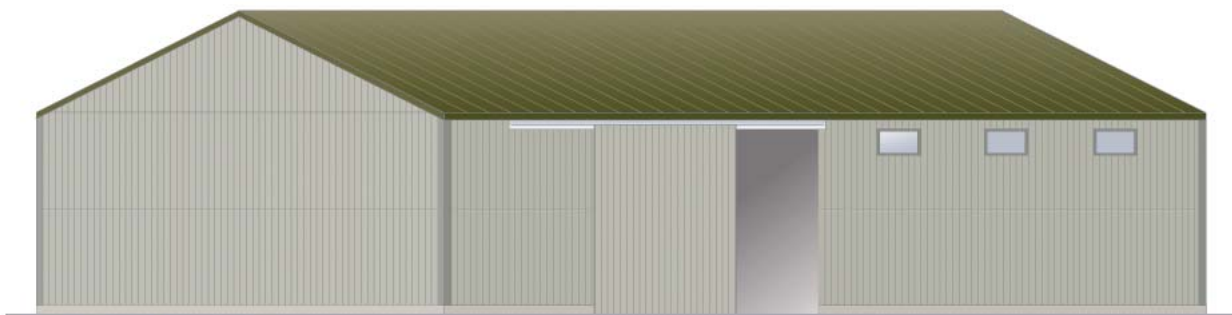


Couleur de toit - D16
Couleur de structures - D16
Couleur de bardage bois - D22
Couleur de soubassement - D2

Exemples de coloration sur des bâtiments agricoles.

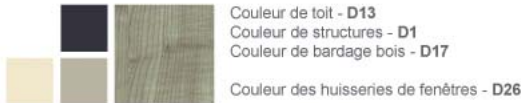


- Couleur de toit - D14
- Couleur de bardage - D14
- Couleur de structures - D10
- Couleur de soubassement - D6

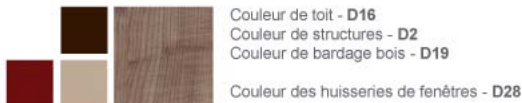


- Couleur de toit - D11
- Couleur de structures - D7
- Couleur de bardage bois - D17
- Couleur de soubassement - D1

EXEMPLES DE COLORATION SUR DES BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS.



Couleur de toit - D13
Couleur de structures - D1
Couleur de bardage bois - D17
Couleur des huisseries de fenêtres - D26



Couleur de toit - D16
Couleur de structures - D2
Couleur de bardage bois - D19
Couleur des huisseries de fenêtres - D28

Adresses utiles

Des services de conseils gratuits

PARC NATUREL REGIONAL
DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE
Maison du Parc
Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 CHEVREUSE Cedex
Tel : 01 30 52 09 09
Fax : 01 30 52 12 43
www.parc-naturel-chevreuse.org
Atelier d'architecture, d'urbanisme et
de paysage (moulin d'Ors)
Tel : 01 39 56 78 48
Fax : 01 39 56 78 47

CAUE 78
CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DES YVELINES
56, avenue de Saint-Cloud
78000 VERSAILLES
Tel : 01 39 07 78 66
Fax : 01 39 50 61 60
www.fncaue.asso.fr

SDAP 78
SERVICE DEPARTEMENTAL DE
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
DES YVELINES
Architecte des Bâtiments de France
7, rue des Réservoirs
78000 VERSAILLES
Tel : 01 39 50 49 03
Fax : 01 30 21 76 18

Permis de construire ou
déclaration de travaux :
Renseignements dans votre
mairie ou à la subdivision de la

DDE 78
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
L'EQUIPEMENT
DES YVELINES
Subdivision territoriale de
Versailles, service Application
du Droit des Sols - ADS
2 bis, avenue Clément Ader
78011 VERSAILLES Cedex
Tel : 01 30 84 30 00
Fax : 01 39 50 59 71

Subdivision territoriale de
Saint-Quentin-en-Yvelines
Adresse Postale : DDE 78
Immeuble International
2, rue Stephenson
78181 SAINT-QUENTIN Cedex
Adresse des Bureaux : DDE 78
13, avenue de la Gare Entrée A2, 1er étage
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tel : 01 39 30 64 00
Fax : 01 30 43 50 68

Subdivision territoriale de
Rambouillet
13, chemin de la Gommerie
78120 RAMBOUILLET
Tel : 01 34 57 32 60
Fax : 01 34 83 11 69

EDITION

Parc naturel régional de la Haute
Vallée de Chevreuse

CONCEPTION, ILLUSTRATION ET RÉALISATION

Atelier 3D couleur, d'après l'étude
réalisée par l'Atelier 3D couleur
61, rue de Lancry 75010 Paris
Tel : 01 42 02 34 86
contact@atelier3dcouleur.com

IMPRESSION

Imprimerie Rollin
Imprimé sur papier sans chlore

Tiré à 1000 exemplaires en avril 2009